



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 17 avril 2023

Ordre du jour :

Entrevue avec le Président de la Banque centrale du Luxembourg (BCL) au sujet de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) dans le contexte actuel

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Gilles Baum, M. Sven Clement, M. Yves Cruchten, Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Dan Kersch, Mme Josée Lorsché, M. Charles Margue remplaçant M. François Benoy, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, M. Claude Wiseler

M. Gaston Reinesch, Président de la Banque centrale du Luxembourg

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. François Benoy, M. Roy Reding

*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

*

Le Président de la Commission des Finances et du Budget présente l'évolution des taux d'intérêts appliqués aux prêts immobiliers en Allemagne au cours des 20 dernières années (passant de 5% en 2003 à 2% en 2018 et à 3,6% en 2023) et signale qu'après 6 hausses consécutives depuis juillet 2022, le taux directeur de la BCE s'élève actuellement à 3,5%. L'inflation a atteint 8% dans la zone euro au mois de février 2023 et, selon les prévisions de la BCE, elle devrait redescendre à 5,3% pour 2023 dans cette même zone. L'ONU, quant à elle, a communiqué en avril 2023 que les prix des produits alimentaires étaient en baisse.

Le Président de la BCL précise que dans la zone euro l'inflation globale a atteint un niveau record de 10,6% en octobre 2022. Ce taux est passé à 8,5% en février 2023 et à 6,9% en mars 2023 (ces chiffres comparent toujours les prix du mois par rapport au même mois de l'année précédente). En parallèle, l'inflation sous-jacente (donc hors prix énergie et prix alimentaires) est passée de 5% en 2022 à 5,7% en mars 2023, cette augmentation s'expliquant par la pression des prix énergie sur l'ensemble des productions de produits pris en compte dans le calcul de l'inflation sous-jacente. La BCE tiendra compte de cette évolution dans la préparation de ses prochaines décisions.

Le Président de la BCL évoque ensuite l'historique des dernières crises qui ont affecté l'économie mondiale au cours des dernières années et dont l'interaction entraîne des conséquences à long terme.

La suite de l'échange de vues porte sur les sujets suivants :

- l'endettement des Etats membres et la stabilité de la zone euro ;
- l'impact éventuel des marges des entreprises sur l'évolution de l'inflation ;
- la possibilité que la politique monétaire conduise à une récession ;
- le risque de la survenue d'une nouvelle crise financière ;
- l'impact de l'évolution des taux d'intérêt sur le remboursement des crédits immobiliers ;
- la révision des prévisions de croissance et son impact potentiel sur l'endettement de l'Etat.

Le Président de la BCL propose qu'une réunion soit consacrée au sujet très technique de la monnaie numérique de banque centrale (central bank digital currency), si la Commission des Finances et du Budget le souhaite.

Luxembourg, le 16 juin 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact